

280 *Journal Historique sur les*  
*sur le Traité de Westfalie.* infractions faites au Traité de Westfalie; signé à Osnabruegh le 24. Octobre 1648. entre l'Empereur & le Roi de Suede, dans lequel le Roi de France fut compris comme Allié de la Suede: Plusieurs Etats de l'Empire, qui n'osoient pas se plaindre ouvertement, ont agi en secret auprès du Roi de Suede, pendant le sejour & le long repos que son Armée a faite en Saxe; remontrant à ce jeune Monarque, que sa gloire étoit interessée à faire observer ce Traité, qui avoit été le fruit du sang répandu du Grand Gustave & d'une infinité de Soldats Protestans; les Peuples & les Protestans de Sillesie, Sujets de l'Empereur, sont ceux qui ont le plus insisté auprès du Roi de Suede pour obtenir la satisfaction des injustices qu'ils prétendent leur avoir été faites; mais comme ce Traité de Westfalie n'est pas sous les yeux de tous ceux qui peuvent lire ce Journal, on ne sera pas fâché de trouver ici un extrait de quelques-uns des articles qui regardent les difficultez qui sont aujourd'hui sur le tapis.

*Extrait de ce Traité.*

Dans l'article IV. de ce Traité, il est porté en termes exprés, Que ceux qu'on a dé-  
,, pouillés de leurs biens, pour avoir pris  
,, les armes pour les Suedois ou les Fran-  
,, çois, contre l'Empereur & la Maison  
,, d'Autriche, leur seront restituez en l'état  
qu'ils se trouveroient: Cependant plusieurs Seigneurs & Gentilshommes de Boheme & de Sillesie, se plaignent que cette restitution n'a pas été faite, quoi qu'ils l'ayent souvent sollicitée auprès des Ministres Impériaux.

L'article V. qui est très-étendu, & contient